

## CHSCT-M du 25 septembre 2018

### *Déclaration Liminaire*

Un an après, les ordonnances néfastes sur la loi Travail commencent à impacter les salariés : recours très restreints aux prud'hommes, suppression d'instances représentatives du personnel comme les CHSCT et diminution sans précédent des moyens alloués aux représentants du personnel.

**FO Finances** en dénonce la transposition dans les propositions gouvernementales au niveau de la Fonction Publique, préfigurant la disparition des CHSCT et la transformation des CAP en simples instances de recours.

Après la divulgation du rapport CAP 22, les Ministres de Bercy ont dévoilé leur feuille de route : abandon de missions, démantèlement de services, accélération des suppressions d'emplois. La modularité de l'organisation territoriale de l'État, sous la seule autorité du Préfet de région, signe la fin de l'égalité de traitement des citoyens. Elle n'est pas acceptable.

En ce sens, les incertitudes sur les missions et le réseau de la DGCCRF sont sources des plus vives inquiétudes des personnels, ballottés depuis dix ans au gré des réformes territoriales.

Tout comme est inacceptable la réforme des pôles 3 E en charge du développement économique dans les DIRECCTE, qui a pour objectif de supprimer 70% des emplois avec l'impact sur les risques psycho- sociaux inhérents à ce genre de réformes.

**FO Finances** condamne la réorganisation du réseau économique à l'étranger sous la pression du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

**FO Finances** réitère son opposition au prélèvement à la source qui privatise la collecte de l'impôt sur le revenu et constitue un prélude à la fusion IR/CSG. Pour autant, les atermoiements présidentiels exprimés publiquement sur ce dossier sont intolérables car ils remettent en cause le professionnalisme des agents en charge de sa mise en œuvre.

**FO Finances** condamne encore une fois les suppressions d'emplois dans les Directions de Bercy, représentant encore près de la moitié de celle de la Fonction Publique d'Etat dans le projet de loi de Finances 2019.

Aujourd'hui, aucune Direction, aucun fonctionnaire de Bercy, n'est épargné par les restructurations, avec en prime un dialogue social qui se transforme pour la plupart du temps en « dialogue de sourds ».

**FO Finances** tient à réitérer son attachement à une politique ministérielle Santé, Sécurité au Travail dont le budget doit être à la hauteur des besoins des agents. Pour ce faire, et face à la poursuite des réductions d'effectifs et de moyens, le réseau de l'ensemble des acteurs de prévention doit être préservé et amélioré.